Participation au REPAS de l'Assemblée Générale du SNICA-FO du 21 novembre 2014

NOM :	
Ci-joint un chèque (à l'ordre du SNICA-FO) de€ (20€ par repas réservé)	
Réservation ferme et définitive. La non participation ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.	
à retourner au SNICA-FO - 46, rue des petites écuries - 75010 PARIS	